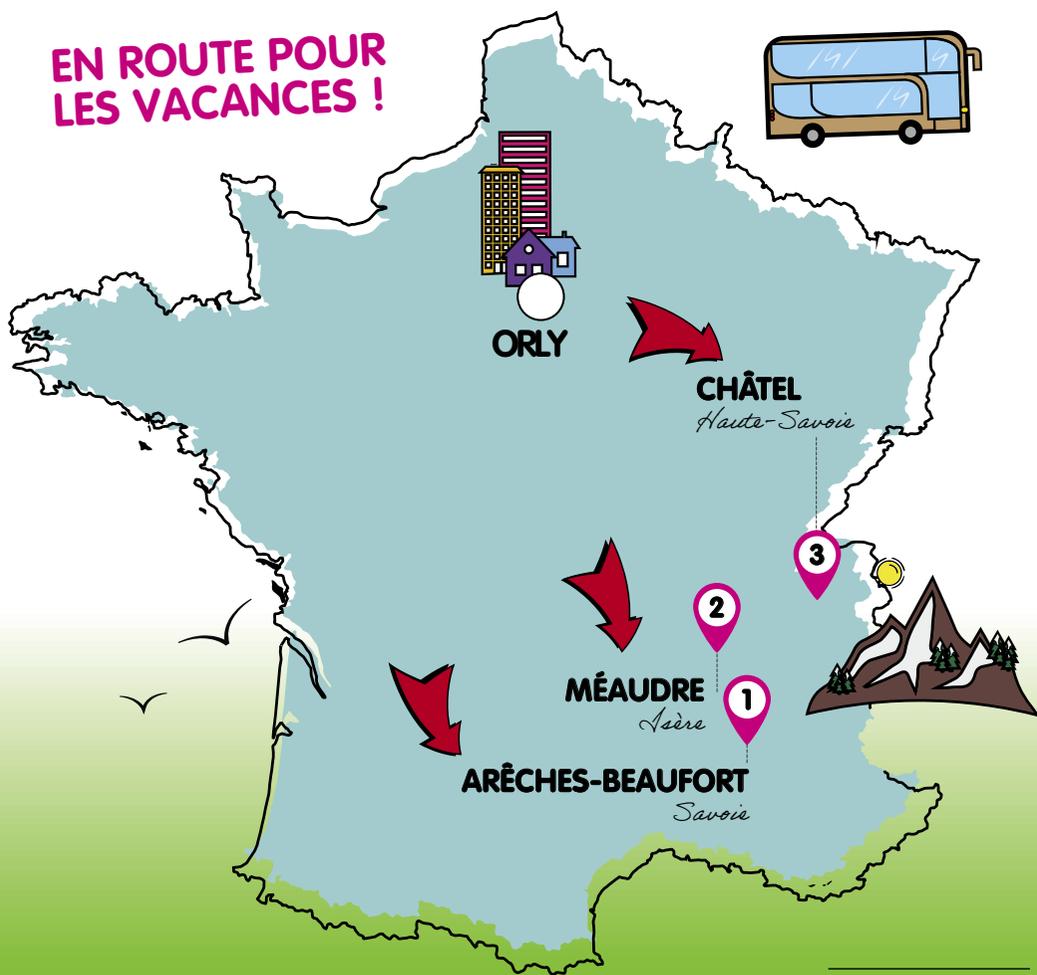


# SÉJOURS HIVER 2025

EN ROUTE POUR  
LES VACANCES !



Destinations

DES SÉJOURS ...  
**100 %** ACTIVITÉS  
BONNE HUMEUR  
AVENTURE  
AVEC TOI

**CHÂTEL**  
*Haute-Savoie*

3

2

**MÉAUDRE**  
*Isère*

1

**ARÈCHES-BEAUFORT**  
*Savoie*



Dans le cadre de la coopération avec l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL),  
la Ville d'Orly propose 8 séjours de neige pour les enfants et les jeunes âgés de 6 à 14 ans.

## 2 Périodes

- Du 16 au 22 février 2025
- Du 23 février au 1<sup>er</sup> mars 2025

# LES SÉJOURS à la montagne



ARÈCHES

06 | 11 ANS

12 | 14 ANS

Ski party

Ski plaisir



MÉAUDRE

06 | 11 ANS

Les petits skieurs



CHÂTEL

09 | 11 ANS

Glisse attitude

Ville d'Orly



# HIVER 2025



**Centre de vacances  
de la ville d'Orly**

32 impasse César  
73 270 Beaufort

Ville d'Orly

**CENTRES**  
*de la coopération*

# ARÈCHES

*Savoie*

À 1 100 mètres d'altitude, le centre de vacances de la ville d'Orly se situe à Beaufort, village traditionnel savoyard à 20 km d'Albertville, au cœur du Beaufortain, massif le plus « sauvage » des Alpes du Nord.

Le centre de vacances est composé de 3 chalets de 4 chambres, sanitaires partagés, 3 salles d'activités, une salle de restauration, un chalet d'infirmerie et un chalet d'activité. au cœur d'une propriété de 6 hectares.

Les activités de pleine nature permettront aux enfants de découvrir des panoramas magnifiques mais surtout des moments inoubliables.



# MÉAUDRE

*Isère*



Méaudre est un petit village de montagne au cœur du parc naturel régional du Vercors, situé sur un plateau vallonné bordé de forêts où l'ensoleillement y est excellent.

D'une grande richesse écologique, le Parc naturel régional du Vercors offre de nombreuses possibilités de découverte.

Les enfants sont hébergés dans des chambres confortables de 5 ou 6 lits, équipées d'une douche et de lavabos.

# CHÂTEL

*Haute-Savoie*



Village dans la haute vallée d'Abondance, au cœur du domaine franco-suisse des portes du soleil, non loin du lac Léman, Châtel est devenue une station réputée dont les chalets typiques s'étendent dans un décor somptueux, sur les flancs ensoleillés d'un versant de prairies face aux pentes boisées de la pointe de la Grange. Le chalet est situé à l'entrée du village.

Les jeunes sont hébergés dans un chalet sur deux niveaux en chambres de 2 à 5 lits. Au niveau de l'entresol on trouve une agréable salle à manger prolongée par une terrasse en plein soleil et la cuisine.



 **vitry-sur-seine**



**Centre de Plein Air VVL  
de Vitry-Sur-Seine**

478 route de Pertuzon  
Les Marais 38112 Autrans  
Méaudre en Vercors



 **Gentilly**



**Centre de vacances de la ville  
de Gentilly « Les Freinets »**

292, route des Freinets 74390 Châtel

# SÉJOUR À ARÈCHES-BEAUFORT

## 7 JOURS

---

**06**  
**11**  
ANS

LE CENTRE ACCUEILLE  
ÉGALEMENT DES

**12**  
**14**  
ANS



Du 16 au 22 février 2025

Du 23 février  
au 1<sup>er</sup> mars 2025

---



# SKI PARTY

## Présentation

Au cœur de la Haute-Savoie, à Arèches-Beaufort, nos petits skieurs profiteront du milieu montagnard grâce à un séjour inoubliable, nichés entre 730 et 2.300 m d'altitude.

Au programme, et à seulement 500 m du centre de vacances, deux séances de ski encadrées par des moniteurs ESF et deux autres encadrées par des animateurs sur des pistes qui serpentent au milieu des forêts et passent le long des chalets d'altitude.

Ils pourront également faire une promenade en raquettes à la recherche d'empreintes laissées par différentes espèces d'animaux. L'occasion pour eux d'admirer le paysage exceptionnel et préservé avec le Mont Blanc en toile de fond.

Les **+**  
de **VVL**

**Des balades en raquettes**

**Pratique du Ski alpin**

**Accès aux pistes**



**Plus d'information sur  
le centre « Arèches-Beaufort »**  
[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

**Arèches-  
Beaufort**  
Savoie

# SÉJOUR À ARÈCHES-BEAUFORT 7 JOURS

---

**12**  
**14**  
ANS

LE CENTRE ACCUEILLE  
ÉGALEMENT DES

**6**  
**11**  
ANS



**Du 16 au 22 février 2025**

**Du 23 février  
au 1<sup>er</sup> mars 2025**

---



# SKI PLAISIR

## Présentation

Au cœur de la Haute-Savoie, à Arèches-Beaufort, le groupe profitera des joies de la montagne grâce à un séjour inoubliable, nichés entre 730 et 2.300 m d'altitude.

Au programme, et à seulement 500 m du centre de vacances, les jeunes auront deux séances de ski encadrées par des moniteurs ESF et trois autres encadrées par des animateurs sur des pistes qui serpentent au milieu des forêts et passent le long des chalets d'altitude. Ils pourront également faire une promenade en raquettes à la recherche d'empreintes laissées par différentes espèces d'animaux.

L'occasion pour eux d'admirer le paysage exceptionnel et préservé avec le Mont Blanc en toile de fond.

La situation géographique du centre permet aux enfants de découvrir et de se promener au cœur du village d'Arèches-Beaufort.

Les **+**  
de **VVL**

**Des balades en raquettes**

**Pratique du Ski alpin**

**Accès directement aux pistes**



Plus d'information sur  
le centre « Arèches-Beaufort »  
[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

**Arèches-  
Beaufort**  
Savoie



# SÉJOUR À MÉAUDRE

## 7 JOURS

---

**06**  
**11**  
ANS



Du 16 au 22 février 2025

Du 23 février  
au 1<sup>er</sup> mars 2025

---



# LES PETITS SKIEURS

## Présentation

Au milieu des paysages du Vercors, les petits montagnards pourront s'initier au ski alpin grâce à trois séances encadrées par des moniteurs ESF. Le point fort du centre étant son emplacement : à seulement 300 mètres des remontées mécaniques et des pistes de ski.

Les enfants pourront également goûter aux joies des activités hivernales : randonnées en raquettes, fabrication de bonhommes de neige, luge et bien sûr bataille de boules de neige !

Sur le centre, les animateurs proposeront aussi aux enfants des activités, des grands et des veillées, pour faire de ce séjour une expérience inoubliable.

Les **+**  
de **VVL**

**Des randonnées en raquettes**  
pour découvrir les paysages du Vercors.

**Pratique du Ski alpin**

**S'amuser dans la neige**  
(bonhomme de neige, luge etc.).



Plus d'information sur  
le centre « Méandre »  
[www.vitry94.fr](http://www.vitry94.fr)

**Méandre**  
Isère

# SÉJOUR À CHÂTEL 7 JOURS

---

09  
11  
ANS

LE CENTRE ACCUEILLE  
ÉGALEMENT DES

15  
17  
ANS



Du 16 au 22 février 2025

Du 23 février  
au 1<sup>er</sup> mars 2025

---



# GLISSE ATTITUDE

## Présentation

Châtel, en Haute-Savoie, connu pour son domaine skiable des Portes du Soleil, est un incontournable des séjours d'hiver : c'est le plus grand domaine skiable transfrontalier au monde avec 600 km de pistes réparties sur 2 pays, la France et la Suisse.

Notre chalet, « Les Freinets », est à seulement 10 minutes à pied des remontées mécaniques et à 10 minutes en navette du télésiège de Prè-la-Joux. Les enfants pourront ainsi dévaler les pistes de ski grâce à deux séances encadrées par des moniteurs de l'ESI et deux autres encadrées par des animateurs. Ils pourront aussi découvrir les joies de la montagne avec une balade en raquettes.

Enfin, pour rendre ce séjour inoubliable, les animateurs leur ont préparé des grands jeux et des veillées !

Les **+**  
de **VVL**

**Pratique du Ski alpin**

**Chalet en cœur de station**

**Proximité avec les pistes  
skiabiles**



**Châtel**  
Haute Savoie



**Plus d'information sur  
le centre « Châtel »**  
[www.ville-gentilly.fr](http://www.ville-gentilly.fr)

## Réunion d'information mardi 7 janvier 2025 à 18h dans les Salons de la mairie

1 place François Mitterrand - 94310 Orly



### Démarches d'inscription

**Pré-inscriptions** possible **du lundi 25 novembre au mercredi 4 décembre 2024** au Guichet unique ou via le Portail familles. Toute demande de pré-inscription vous engage à faire participer votre enfant au séjour souhaité.

Chaque année, les séjours d'hiver font l'objet de nombreuses demandes, **une commission** se réunira le **jeudi 5 décembre** afin d'attribuer les places en fonction des séjours selon certains critères (date de réservation, enfants n'étant jamais partis et dossier complet apporté au guichet famille avant le mercredi 4 décembre 17h15).

**Une confirmation de l'inscription** de votre enfant vous sera donnée suite à la commission à compter du **vendredi 6 décembre 2024 par courriel**.

### Modalités pratiques (tous séjours)

#### › Rapatriement

Le bénéficiaire du séjour devra se conformer aux règles de la vie en collectivité. Si le comportement du bénéficiaire devait porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, celui-ci pourra être exclu sans que cette exclusion donne lieu à remboursement du séjour. Dans ce cas, les frais occasionnés par le rapatriement sont intégralement à la charge de la famille (frais de transport de l'enfant + ceux de l'accompagnateur).

#### › Aides financières

Elles peuvent être allouées en vous renseignant auprès de différents organismes ou de votre employeur. Vos droits aux bons VACAF sont systématiquement étudiés et pris en compte lors de la facturation.

#### › Annulation

Conformément au règlement de gestion, l'annulation de l'inscription n'entraîne aucun remboursement après le 15 décembre 2024.

Au-delà, un justificatif d'hospitalisation ou de déménagement devra être présenté. Toute autre demande d'exonération devra être justifiée et sera étudiée.

#### › Tarifs des séjours

**[Toute facture municipale impayée entraîne une non prise en compte de la pré-inscription]**

La ville d'Orly prend en charge une partie du coût réel des séjours. Les tarifs des familles sont calculés au prorata de leurs revenus, sur la base du quotient familial et d'un taux d'effort. Ainsi chaque famille bénéficie de tarifs adaptés à sa situation, minimisant le coût du séjour, en cohérence avec l'ambition éducative de la ville.

Pour bénéficier des tarifs au prorata, nous vous invitons à faire la mise à jour de votre quotient familial avant votre demande si cela n'est pas encore fait. Pour cela apporter votre **avis d'imposition fiscal 2024 sur les revenus 2023 pour l'ensemble de votre foyer**.

**Sans ces éléments** nous ne pourrions pas vous facturer au plus juste en fonction de votre situation. À défaut, **la facturation sera réalisée au tarif plafond (c'est à dire au maximum 630 € le séjour)**.

## Comment calculer son tarif ?

### 1 ) Calcul du nombre de parts

Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 1 enfant	<b>2,5 parts</b>
Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 2 enfants	<b>3,0 parts</b>
Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 3 enfants	<b>4,0 parts</b>
Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 4 enfants	<b>4,5 parts</b>
Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 5 enfants	<b>5,0 parts</b>
Couple <b>ou</b> Personne isolée	avec 6 enfants	<b>5,5 parts</b>
Enfants supplémentaires		<b>1/2 part par enfant suppl.</b>

### 2 ) Calculer son Quotient Familial

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{(\text{Revenu fiscal de référence}^* / 12)}{\text{Nombre de parts}}$$

(\* Se reporter à son dernier avis d'imposition édité en 2024 sur les revenus 2023)

### 3 ) Calculer le coût d'une journée

$$\text{Coût journalier} = \frac{\text{Mon Quotient familial (QF)} \times \text{Taux d'effort (3,48)}}{100}$$

### 4 ) Multiplier le résultat par le nombre de jours

#### Exemple )

Pour un séjour d'hiver de **7 jours**

**Couple avec 3 enfants** avec un revenu de référence à 30 000 €

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{(30\,000 / 12)}{4} = 625 \text{ €}$$

$$\text{Coût journalier} = \frac{(625 \times 3,48)}{100} = 21,75 \text{ €}$$

$$\text{COÛT DU SÉJOUR} = 21,75 \times 7 = 152,25 \text{ € pour 7 jours}$$

#### Tarifs par jours

Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif extérieur	QF plancher	QF plafond	Taux d'effort
<b>10,00 €</b>	<b>90,00 €</b>	<b>112,50 €</b>	<b>287</b>	<b>2 583</b>	<b>3,48 %</b>

## Échéancier de la facturation

- » Facture disponible à partir du **lundi 9 décembre 2024**
- » Paiement en **3 mensualités** payable en ligne sur le Portail familles ou au Guichet unique
- » Paiement de la première mensualité (acompte) **avant le 15 décembre 2024** (30% de la facture), au-delà pas de remboursement d'acompte
- » Paiement de la deuxième mensualité **avant le vendredi 5 janvier 2025** (35% de la facture)
- » Paiement de la troisième mensualité **avant le dimanche 2 février 2025** (35% de la facture)

### Guichet unique

Rez-de-chaussée du Centre administratif municipal  
7, avenue Adrien Raynal 94310 ORLY  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30  
Jeudi : 14h-17h30  
Samedi : 8h45-11h45  
01 48 90 20 00

**Portail familles** : [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)  
et choisir « accéder au Portail familles »

*Simplifiez-vous la ville !*

---

[sejours@mairie-orly.fr](mailto:sejours@mairie-orly.fr) / tél. : 01 48 90 20 00

[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

